



COMPOSITION DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 15 ANS FÉMININES (week-end du 29-30/09/2018)



POULES HAUTES

POULE H1			POULE H2		
1	ENT. MONT-VALÉRIEN	5892026	1	STELLA SPORTS ST-MAUR	5894007
2	LE CHESNAY YHB	5878012	2	HBC SERRIS VE	5877072
3	AULNAY HB	5893009	3	ENT. VERRIÈRES OUEST-ESSONNE	5891037
4	CERGY HB	5895062	4	CSM FINANCES	5875001

POULES BASSES

POULE B1		
1	PARIS HB	5875071
2	CAP'78	5878004
3	LE MÉE SHB	5877006
4	ENT. 92 SUD	5892019

POULE B2		
1	CS MONTERELAIS	5877023
2	ENT. EAUBONNE / SOISY / ST-GRATIEN	5895003
3	ENT. MORSANG-FLEURY / SAVIGNY	5891026
4	ES VITRY	5894040

POULE B3		
1	ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES	5878027
2	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
3	HBC DU BOURGET	5893015
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002

POULE B4		
1	ENT. MONTGERON / BRUNOY	5891003
2	HB BRIE 77	5877083
3	ES COLOMBIENNE	5892004
4	ENT. BONDY / BOBIGNY	5893001

POULE B5		
1	ISSY-PARIS HAND	5892045
2	ACADEMIE PARIS GALAXY	5875056
3	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018
4	HBC CONFLANS	5878061

POULE B6		
1	ENT. NOISY-LE-GRAND / GAGNY	5893005
2	BOIS-COLOMBES SHB	5892010
3	ES SUCY	5894029
4	HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE	5895005

POULE B7		
1	VILLIERS EC	5894035
2	SCA 2000 ÉVRY	5891015
3	BLANC-MESNIL SHB	5893012
4	HBC NOISIEL	5877058

POULE B8		
1	HBC VILLIERS-LE-BEL	5895051
2	VILLEMOMBLE HB	5893055
3	ENT. MONTIGNY / TRAPPES	5878030
4	ENT. ROISSY-OZOIR	5877032

Le club premier cité reçoit.
Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit.
En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième, puis le quatrième.

RÈGLEMENT DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 15 ANS FÉMININES (week-end du 29-30/09/2018)



ANNÉES DE NAISSANCE : 2004 / 2005 / 2006

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ 14 joueuses autorisées sur le tournoi et 14 joueuses par feuille de match par équipe
- ▶ taille de ballon : T1
- ▶ 1 temps mort par équipe par mi-temps
- ▶ exclusion : 1 minute pour les tournois à 4 (2 minutes pour un éventuel tournoi à 3)
- ▶ temps de jeu : 2 fois 12 minutes pour les tournois à 4 équipes (2 fois 20 minutes si seulement 3 équipes); 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match.

Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions d'Île-de-France ou sur Gest'hand pour les clubs concernés.

Classement général : se reporter à l'article 107 du règlement de la COC Île-de-France (p. 34 de l'annuaire des textes réglementaires).

Arbitrage désigné par la CTA

Attention : les frais d'arbitrage devront être directement réglés à l'arbitre sur place par l'équipe hôte du tournoi, une péréquation sera faite par la ligue à l'issue des barrages.

QUALIFICATIONS

Les 3 premiers des 2 poules hautes seront désignés têtes de série sur la phase de délayage.

Les derniers des 2 poules hautes se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 premiers des 8 poules basses se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 derniers des 8 poules basses réintègrent leur département.

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B

C contre D

A contre C

B contre D

A contre D

B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C

perdant 1er match contre B

gagnant 1er match contre B

Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

TRANSMISSION DES RÉSULTATS DANS GEST'HAND IMPÉRATIVEMENT AVANT 20:00 LE DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy
T. +33 (0)1 48 48 48 81 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00057 - n° APE : 9312Z